

Résultats du Crédit Agricole Alpes Provence

au 31 décembre 2020

Communiqué de presse

Dans un contexte sanitaire sans précédent, le Crédit Agricole Alpes Provence est engagé pour soutenir tous ses clients et présente un résultat qui résiste bien et une structure financière renforcée.

	Décembre 2019	Décembre 2020	Évolution
Activité			
Encours de collecte globale	21 076 M€	22 976 M€	9,0%
Encours de crédits	15 824 M€	17 021 M€	7,6%
Résultats consolidés IFRS			
Produit Net Bancaire	412,9 M€	379,4 M€	-8,1%
Résultat Brut d'Exploitation	137,4 M€	113,6 M€	-17,4%
Résultat net	74,7 M€	48,1 M€	-35,6%
Structure Financière			
Taux de couverture des CDL	61,7%	63,7%	+ 2 pts
Ratio CET1 Bâle 3	18,0%	19,4%	+1,4 pt
Ratio de liquidité LCR	109,6%	153,8%	+44,2 pts

L'activité commerciale :

Elle a été marquée par un ralentissement, en raison des mesures de confinement liées à la crise sanitaire mais qui résiste bien.

Dès les premières mesures de confinement, la Caisse Régionale s'est mise en mesure d'accompagner chacun de ses clients tout en assurant la sécurité de ses collaborateurs :

- **Octroi de pauses :** plus de 21 000 pauses de mensualités de crédits ont été accordées afin de baisser les charges courantes des entreprises, des professionnels, des agriculteurs et des particuliers.
- **Distribution de Prêts Garantis par l'Etat :** plus de 590 M€ de crédits ont été accordés depuis le début de la crise. Ces prêts prennent la forme d'un crédit de 12 mois avec la faculté pour l'emprunteur de l'amortir sur une période supplémentaire de 1 à 5 ans. La première année, le taux bancaire est nul (aucun intérêt n'est perçu par la Caisse Régionale).
- **Octroi d'un geste mutualiste solidaire envers les professionnels et agriculteurs,** visant à permettre aux clients assurés détenteurs d'une police multirisque professionnelle ou multirisque agricole avec garantie perte d'exploitation, de recevoir un règlement extracontractuel permettant de couvrir une partie de leur perte d'exploitation, consécutive à l'épidémie COVID-19 pour un montant total de 3 M€.
- **Suspension des cotisations** liées aux terminaux de paiement électroniques.

L'activité traditionnelle s'est poursuivie selon un rythme soutenu grâce notamment au développement des usages multicanaux et au déploiement de nouveaux outils digitaux.

Plus de 3 milliards d'euros de nouveaux crédits ont été distribués dont 1,8 milliards d'euros de crédits habitat.

Les encours crédits, en augmentation de 7,6 %, sont tirés par les crédits habitat (+3,7%), les crédits d'équipement (+10,1%) et les crédits de trésorerie (+41,1%) qui comprennent les encours de Prêts Garantis par l'Etat (PGE).

La Caisse Régionale enregistre également une hausse de la collecte de +9%, principalement sur la collecte monétaire (+19,5%) et les livrets A et LDD (+12,1%) reflétant les inquiétudes en l'avenir de nos clients.

Les activités d'assurances de biens et de personnes ont poursuivi leur croissance ; sur un an, le nombre de contrats a augmenté de 3,2%.

Plus de 28 100 nouveaux clients ont rejoint la Caisse régionale à fin décembre 2020, et 281 822 sur nos 775 642 clients, sont sociétaires.

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Alpes Provence, réuni le 26 janvier 2021, a arrêté les comptes au 31 décembre 2020.

Les résultats :

Dans un contexte de taux durablement bas, le PNB d'intermédiation est pénalisé par le ralentissement de l'activité commerciale et par les réaménagements accordés à nos clients.

La dynamique commerciale, portée par le développement du digital permet la poursuite de l'équipement de nos clients, et limite la baisse des commissions de produits et services à -1%.

Dans ce contexte sanitaire et financier inédit, la Caisse Régionale a mis en place un plan d'optimisation des charges de fonctionnement (-3,5%).

Le résultat brut d'exploitation affiche une baisse à - 17,4% par rapport à décembre 2019.

Sur le plan des risques crédit, le taux de créances douteuses et litigieuses est en net recul à 1,54% contre 1,90% au 31 décembre 2019. En 2020, la Caisse régionale a renforcé la couverture des risques affectés, avec un taux de couverture porté à 63.7% contre 61.7% à fin 2019. D'autre part, la Caisse Régionale a également augmenté ses couvertures des créances saines et sensibles, par le biais des provisions non affectées pour les porter à 147,4 M€, soit +17.5 M€ en 2020.

Enfin, la baisse d'activité commerciale liée à la crise sanitaire a entraîné un provisionnement de nos participations à hauteur de 18,3 M€.

Après prise en compte de la charge fiscale, le Résultat Net s'élève à 48,1 M€ en baisse de 35,6%.

Une structure saine et solide renforcée, dans un contexte économique dégradé :

La Caisse Régionale a constitué un bilan de liquidité solide permettant de répondre aux besoins de financement de ses clients. Le ratio de liquidité Bâle 3 (LCR) s'élève à 153,8% au 31 décembre 2020 par rapport à une norme minimale attendue de 100 %.

Conjugué à un ratio CET1 de 19,4% au 31 décembre 2020, niveau largement supérieur aux exigences réglementaires (7%), la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence aborde ce contexte inédit avec une assise de solvabilité extrêmement solide d'investissement (CCI).

Sociétariat :

Le Crédit Agricole Alpes Provence est une banque coopérative et mutualiste, dont le capital appartient aux **281 822 clients sociétaires**, qui ont acquis des parts sociales dont le **taux de rémunération est 1,40%** en 2020.

La Caisse Régionale a un réseau de **900 administrateurs** répartis dans les 70 caisses locales de nos 3 départements (05,13,84). Attachés à leur territoire, les élus remontent les informations du terrain : qu'elles soient économiques, sociétales... pour que les professionnels de la banque, les **2 214 collaborateurs** qui sont sous l'autorité de notre Directeur Général, puissent bénéficier de toute cette proximité terrain et développer les offres et services attendues pour y répondre.

Cette proximité avec le tissu local s'exprime évidemment par notre activité bancaire en soutien de l'économie locale. Cela nous permet d'être encore plus réactif et de mieux comprendre les besoins de nos clients, notamment pendant la crise que nous traversons.

Concrètement, cela nous a permis de créer en 2 jours une offre dédiée aux professionnels de la montagne, en décembre 2020. Nous avons réagi avant le 10/12 et avons créé un accompagnement adapté à leur situation, grâce à la bonne synergie entre nos 2 réseaux d'élus de terrain et des collaborateurs de la banque, pour trouver des solutions au plus proche des besoins.

Une partie de notre résultat au service du territoire :

Fidèle à ses valeurs, l'Assemblée Générale de la Caisse Régionale a attribué en 2020, 3% du bénéfice distribuable répartis entre :

1. **1% pour La Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence**, qui accompagne des projets dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la santé, du patrimoine et de la recherche : 450 projets soutenus depuis 14 ans grâce à 10 millions d'euros de dons.

Par exemple en 2020 :

- **Don de 225 000 € à l'ARS PACA** : 32 respirateurs ont donc pu être distribués aux hôpitaux de notre région, en avril.
 - **Don de 80 000 € à l'APHM**, qui ont contribué au financement de matériel et à l'amélioration des conditions de travail des soignants et à la recherche.
 - **Soutien des EHPAD depuis le mois d'avril, plus de 300 000 €** pour améliorer le fonctionnement des EHPAD et professionnels de santé, et un don de 400 tablettes pour permettre aux seniors isolés de maintenir le lien avec leurs proches.
2. **1% pour CAAP INNOV ECO**, fonds de dotation pour le soutien au développement et à l'innovation économique sur ses territoires. En 2019, le fonds a accordé 56 prêts d'honneur pour accompagner 41 projets innovants.
 3. **1% pour le Terroir et Le Label Le Sport Pour Valeur** qui depuis 6 ans, encourage la diversité du sport et ses valeurs éducatives en donnant un coup de pouce aux clubs sportifs, animé par notre ambassadrice Muriel Hurtis. En 2020, nous avons maintenu, malgré l'arrêt de la saison, 100% de notre soutien auprès de nos 28 clubs sportifs partenaires, à hauteur de 300 000 euros.

Cette affectation de notre résultat est soumise à la validation de la BCE dont nous attendons le retour pour le proposer à l'assemblée générale de la Caisse Régionale qui se tiendra en mars.

En 2020, le Crédit Agricole Alpes Provence a donc alloué 2,7 millions d'euros au soutien de son territoire.

Ambitions 2021 :

Dans un contexte de crise sanitaire et économique, le Crédit Agricole Alpes Provence, Banque Coopérative, accompagne chacun de ses clients dans ses moments difficiles. Toutes les équipes de la Caisse Régionale sont mobilisées pour soutenir l'économie du territoire et limiter l'impact de cette crise sanitaire.

La Caisse Régionale, au côté de ses clients, et grâce au soutien de ses élus, met en place des mesures fortes permettant d'atténuer les effets de cette crise, et finance largement les acteurs du territoire. Ses 3 axes pour 2021 sont :

1. Continuer de soutenir l'économie en difficulté (entreprises frappées par la Covid et clientèle fragile).
2. Accompagner les clients dans leurs projets de transition (particulier/entreprise) et d'installation.
3. Engager une démarche « agile à l'échelle » pour transformer notre organisation et permettre de faire face aux nouveaux défis.

Notre finalité est d'accompagner le développement économique de notre territoire, de ses entreprises et de ses habitants. Nous sommes donc plus de 3 000 à agir quotidiennement pour répondre pleinement à notre Raison d'être, qui est d'« Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société » : possible grâce à notre modèle coopératif et mutualiste.



« Le Crédit Agricole Alpes Provence est une banque coopérative qui agit dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et des Hautes Alpes.

Son modèle coopératif est particulièrement résilient en temps de crise grâce à sa gouvernance unique : un réseau de plus de 2 200 collaborateurs et un réseau de 900 administrateurs répartis dans 70 caisses locales. Ensemble, grâce à l'expertise de banquier-assureur et la connaissance terrain, ils œuvrent pour accompagner l'économie du territoire, dans les moments de difficultés et les moments de croissance. Cette synergie s'illustre concrètement avec la mise en place d'une offre dédiée aux professionnels de la montagne, que nous avons su créer en 2 jours en décembre 2020.

La finalité du Crédit Agricole Alpes Provence, en tant que banque mutualiste est de donner du sens à son résultat pour accompagner les projets qui font vivre notre région ! ». **Franck Alexandre, Président du Conseil d'Administration du Crédit Agricole Alpes Provence.**

« En 2020, nous avons massivement soutenu les entreprises et particuliers, et financé l'économie du territoire en injectant 15 millions d'euros par jour.

En 2021 nous continuerons de soutenir les secteurs économiques en difficulté, en accompagnant toujours les clients qui investissent, se développent et opèrent leurs transformations, qu'elles soient digitales ou environnementales.

Nous avons investi 10 M€ dans la formation des hommes et des femmes de l'entreprise, dans la modernisation et la digitalisation de notre réseau commerciale, et envisageons de recruter plus de 230 jeunes collaborateurs. » **Serge Magdeleine, Directeur Général du Crédit Agricole Alpes Provence.**



Contact presse :

Lise Noyelle – lise.noyelle@ca-alpesprovence.fr – 06 08 07 93 92